

DEMANDE DE DIPLÔME (ORIGINAL)

En cas de perte, aucun duplicata ne sera délivré

Rendez-vous sur diplome.gouv.fr

Uniquement pour les examens gérés par l'académie de Normandie (CFG, DNB, Baccalauréats général et technologique, Baccalauréat professionnel, CAP, BEP, BP, BTS, Diplômes Comptables Supérieurs).

Renseignements concernant l'examen

Examen(s) :

Spécialité / Série :

Année d'obtention :

Etablissement de formation :

Diplôme obtenu par la voie de la V.A.E. : OUI NON

Renseignements concernant le candidat

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse* :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

Fait à

Signature du candidat :

le

* Votre diplôme vous sera adressé par voie postale en courrier suivi, sauf demande express. Pour tout retrait de diplôme au Rectorat de Caen - Division des examens et concours – 168, rue Caponière, un rendez-vous doit être demandé par téléphone à la DEC (n° de standard : 02 31 30 15 00).

Joindre à ce formulaire :

La photocopie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité valide ou passeport valide).

Adresse du Rectorat : Rectorat de Caen - D.E.C. - 168, rue Caponière - B.P. 46184 - 14061 CAEN CEDEX

ATTENTION : Aucune demande incomplète ou erronée ne sera traitée.

Le délai de traitement est de 2 semaines à compter de la réception de la demande complète.